

POLITIQUE SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Afin de préserver ses collaborateurs, ses clients et d'améliorer les conditions de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement, la société MOUNIER s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue basée sur le référentiel MASE.

La sécurité doit être présente dans l'esprit de chacun et surtout à chaque instant. Pour ce faire, la société MOUNIER a mis en place un système Santé Sécurité et Environnement basé sur :

ENGAGEMENT

Respect des normes et de la réglementation en vigueur par le personnel organique, d'appoint et sous-traitants ;

Respect de l'intégrité des personnes et de l'environnement par la prévention des accidents et des risques professionnels, la gestion des situations dangereuses, l'analyse des risques et la formation du personnel ;

Volonté de préserver la santé des salariés ;

Limiter l'appel du personnel d'appoint en fonction de nos capacités d'encadrement ;

Le respect des règles et consignes de sécurité générales ainsi que les consignes et règles de Sécurité particulières aux sites sur lesquels nous intervenons (respect des exigences clients).

Je m'engage en tant que nouveau P.D.G, à soutenir la mise en œuvre de cette démarche en fournissant les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

Je demande expressément que chacun d'entre vous (Personnel, Intérimaires, Sous-traitants) adhère et participe à la mise en place de cette politique qui constitue la priorité actuelle de la stratégie de développement de la société MOUNIER.

COMMUNICATION & FORMATION

Encouragement des bonnes pratiques SSE par le biais de programmes de communication interne visant à la lutte contre l'alcoolisme et les drogues et à l'acquisition de comportements réflexes appropriés ;

Information du personnel sur les modalités de mise en œuvre du droit d'alerte et droit de retrait comme le prévoit la loi 82-1097 du 23/12/1982.

AMELIORATION CONTINUE

Amélioration continue du Système SSE par l'analyse, le retour d'expérience des « accidents » et « incidents » ou « évènements » et le déclenchement d'action de prévention.



Au travers des comités de pilotage, des Revues de direction, et des plans d'amélioration, l'efficacité de notre système de management de la sécurité sera évaluée périodiquement.

Fait à TERNAY,
Le 06 Février 2013

M. Johan MOUNIER
P.D.G